

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN (à partir de la délibération n° 4), Madame ARMAND, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur KARTAL (à partir de la délibération n° 11) Monsieur RICHER (à partir de la délibération n° 4), Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY (à partir de la délibération n° 3), Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Monsieur TOCHE ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :** Madame SEYTIER (à Madame SONNERY), Monsieur BLANC (à Madame GRIMAL), Monsieur GRANJU (à Monsieur GUEUR).

**ABSENTS :**

Monsieur BOURDIN jusqu'à la délibération n° 3 incluse  
Monsieur KARTAL jusqu'à la délibération n° 10 incluse  
Monsieur RICHER jusqu'à la délibération n° 3 incluse  
Madame ARENA  
Monsieur RIBIERE  
Madame PONCET  
Monsieur GUERRY jusqu'à la délibération n° 2 incluse

\_\_\_\_\_  
Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.  
\_\_\_\_\_

**2023.04.08** **PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) D'AMBERIEU-EN-BUGEY -**  
**CONVENTION D'AMÉNAGEMENT SUR LA RD 5a**  
(Rapporteur : Daniel Fabre)  
Nomenclature : 8.7 Transports

La présente assemblée municipale vient de se prononcer sur la convention de prestations d'entretien et de maintenance de la gare routière du Pôle d'Échanges Multimodal d'Ambérieu-en-Bugey. La livraison de cette infrastructure doit prochainement s'accompagner de celle du parvis et dans les mois qui viennent, de la requalification de l'avenue Sarrail qui dotera la première phase d'aménagement du PEM sous le pilotage de la Communauté de Communes

Accusé de réception en préfecture  
15/09/2023 10:09:04  
Date de télétransmission : 27/09/2023  
Date d'archivage en préfecture : 27/09/2023

de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Cette dernière opération étant située dans l'emprise du domaine public routier départemental, l'avenue Sarrail étant la dénomination de la RD 5a du PR 0+000 au PR 0+880, la CCPA en tant que maître d'ouvrage des travaux, le Département de l'Ain en tant que gestionnaire du domaine public et la Commune d'Ambérieu en tant qu'affectataire d'une partie de l'entretien, se sont rapprochés pour consigner dans le projet de convention joint à la présente délibération, les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux d'aménagement de l'avenue.

Il convient désormais d'en approuver les termes.

La Commission Municipale **Urbanisme – Bâtiments, Cœur de Ville – Voirie et aménagement urbain – Cadre de vie – Développement durable – Agenda 21**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

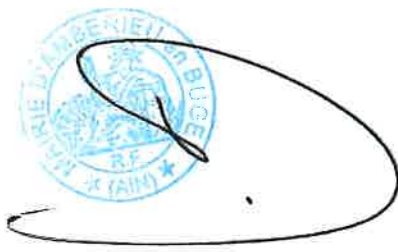
1. **D'APPROUVER** la convention jointe en annexe, entre la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, le Département de l'Ain et la Commune d'Ambérieu-en-Bugey, relative à l'aménagement du PEM d'Ambérieu sur la RD 5a du PR 0+000 au PR 0+880 ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et ses éventuels avenants ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **29 SEP. 2023**

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



A large, stylized black ink signature of Daniel Fabre, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey.

Jean-Marc RIGAUD  
Secrétaire de séance



A black ink signature of Jean-Marc Rigaud, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230922-DEL\_2023\_04\_08-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2023  
Date de réception préfecture : 27/09/2023